

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du jeudi 20 décembre 2018  
Convocation du 15 décembre 2018

Présents : Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Christine DROUILHET, Corinne DONDE, Yvan PAUGET, Stéphane MARZA

Excusés : François FERTHET, Lilian BILLET

Secrétaire de séance : Stéphane MARZA

► **Personnel communal**

Sophie MULLER, remplaçante du Centre de Gestion de l'Ain, vient désormais 2 jours par semaine, compte tenu du travail de comptabilité.

Camille FERRIER complète le temps d'ouverture du secrétariat.

► **Finances**

Suite à l'incendie de 2 containers poubelles au cimetière en date du 11 septembre 2018, la commune a remplacé le matériel endommagé pour un montant total de 784,30 €. L'assurance GROUPAMA a remboursé la somme de 447,57 €.

Le conseil municipal a validé une décision modificative pour le financement de la participation de la commune au SIEA pour la modernisation des points lumineux de l'éclairage public pour un montant 7 315 €.

► **Projet éolien**

Pas de nouvelles informations sur le projet éolien.

Jean-Paul BOUILLOUD et Jérôme COMMARET ont visité un parc éolien en construction en Côte d'Or et ont fait part du compte rendu aux membres du Conseil Municipal.

► **CABBB**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la création d'un point d'arrêt de transport scolaire « Domsure – Le Villard » à compter de la rentrée du 07.01.2019 pour la ligne desservant BOURG-EN-BRESSE.

Le Conseil Municipal valide la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

- Suppression de la compétence concernant l'organisation des achats groupés pour les fournitures scolaires pour l'ancienne Communauté de Commune de MONTREVEL-EN-BRESSE.

- Gestion des temps périscolaires (TAP) de l'ancienne Communauté de Commune de Montrevel-en-Bresse est maintenue et fera l'objet d'une réévaluation à la fin de l'année scolaire dans le cadre de l'évaluation du dispositif.

- Restitution aux communes de l'ancienne Communauté de Commune de Treffort-en-Revermont l'adhésion au SIVOC du Collège de Coligny.

► **Bulletin municipal**

Le Conseil Municipal valide la relecture du bulletin municipal. Les bulletins municipaux et les cartons d'invitations aux vœux seront distribués après Noël.

► **Colis CCAS**

La distribution des colis du CCAS est programmée à partir du 21 décembre.

► **Affaires diverses**

La mairie a une nouvelle adresse mail : [mairie@domsure.fr](mailto:mairie@domsure.fr). L'ancienne adresse est encore valide pendant quelques mois.

L'avancement des travaux du Lotissement Clos du Tilleul est conforme au planning.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est programmée le mardi 15 janvier 2019 à 20 heures.